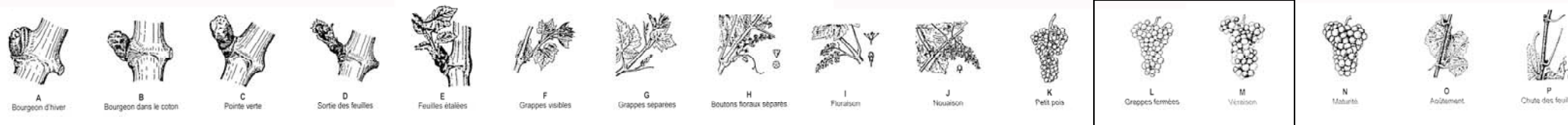


Contrôle Vitival 4- Stade L - M (Grappe fermée – véraison) / Maladies, Vers de la grappe, Cicadelle verte...

(d'après le classeur « Viticulture : fiches techniques », d'Agridea. Chapitres 5 et 6, diverses fiches.)



Méthode de contrôle et de notation	Organismes recherchés	Seuil de tolérance	Stratégie
<ul style="list-style-type: none"> Prélever 25 grappes. Egrainer les grappes et chercher les pénétrations de vers dans les baies (tache brun-violacée accompagnée d'une petite perforation). En cas de pénétration, soulever délicatement la peau du grain à l'aide d'une pointe de couteau et déterminer la larve éventuelle. Noter le nombre total de pénétrations et de larves vivantes de chaque espèce. 	<p>Eudémis : tête couleur miel, corps fin, beige clair.</p>	Lutte curative si plus de 5% des grappes sont occupées par un ver.	En cas de dépassement de seuil, traiter au plus vite avec un produit à effet curatif (c.f. liste de produits Vitival).
	<p>Cochylis : tête foncée, corps dodu et brun foncé</p>		
<ul style="list-style-type: none"> Prélever 50 feuilles (1 feuille par cep) dans le tiers supérieur de la végétation. Noter le nombre total d'individus (formes larvaires) observés. 	Cicadelle verte	150 à 300 formes larvaires par 100 feuilles selon le cépage et le système de culture.	Privilégier avant tout les mesures culturales visant à compenser les dégâts occasionnés (grande hauteur de feuillage). En cas de dépassement de seuil, intervenir avec un insecticide (c.f. liste de produits Vitival).
<ul style="list-style-type: none"> Lors du contrôle des ravageurs sur les 25 grappes et les 50 feuilles, observer également les traces d'oïdium. Noter le nombre de grappes et le nombre de feuilles avec symptômes d'oïdium. 	Oïdium	Pas de seuil de tolérance, car la lutte est préventive.	<p><u>En absence de symptôme</u> : poursuivre la lutte jusqu'à la véraison avec des produits préventifs en soignant l'application. Les produits à disposition ont au plus un effet pénétrant dans l'organe touché, mais ne sont en aucun cas véhiculés par la sève. Il est donc essentiel d'atteindre tous les organes (feuilles et grappes) lors des traitements.</p> <p><u>En présence de symptôme</u> : effectuer un poudrage intercalaire avec du soufre (25 à 40 kg/ha) en conditions favorables (température supérieure à 25°C et bonne luminosité). Le soufre mouillable et les fongicides du groupe des pipéridines montrent également un certain effet curatif.</p>
<ul style="list-style-type: none"> En traversant la parcelle, estimer visuellement la pression de mildiou sur feuilles et sur grappes. Quantifier le mildiou sur une échelle de 0 à 4 (0=aucun symptôme, 1= rares symptômes, 2= symptômes régulièrement observés, 3= symptômes très fréquents, 4= symptômes présents sur presque tous les organes). 	Mildiou	Pas de seuil de tolérance, car la lutte est préventive.	Possibilité de consulter le site agrometeo.ch pour orienter les interventions en fonction des risques d'infections et de repiquages du champignon. En fin de saison, il peut être intéressant d'effectuer un traitement de couverture avec un produit contenant du cuivre. (c.f. liste de produits Vitival)
<ul style="list-style-type: none"> Rechercher activement les ceps atteints d'Esca et noter leur nombre total observé sur la parcelle. 	Esca	Pas de seuil de tolérance	Marquer les ceps malades, les arracher et les éliminer par le feu dès que possible, mais au plus tard avant la prochaine campagne de taille. S'il y a un stockage des souches après arrachage, le faire à l'abri de la pluie et en dehors du vignoble.